

Aubergenville, le 25 août 2020

Dépôt à la déchèterie des Closeaux à Mantes-la-Jolie : une nouvelle formule qui combine libre accès et prise de RDV

À compter du lundi 31 août 2020, les particuliers pourront accéder à la déchèterie de Mantes-la-Jolie selon les nouvelles dispositions ci-dessous :

Déchèterie des Closeaux à Mantes-la-Jolie

14 et 18 rue des Closeaux - 78200 Mantes-la-Jolie

Accessible aux particuliers habitant les villes suivantes : Arnouville-lès-Mantes, Auffreville-Brasseuil, Boinville-en-Mantois, Breuil-Bois-Robert, Buchelay, Favrieux, Flacourt, Fontenay-Monvoisin, Goussonville, Guerville, Hargeville, Jouy-Mauvoisin, Jumeauville, Le Tertre-Saint-Denis, Magnanville, Mantes-la-Jolie, Mantes-la-Ville, Perdreauxville, Rosny-sur-Seine, Soindres et Vert.

➤ Jours et horaires d'ouverture

- **Libre accès :** les lundis, mercredis, jeudis, vendredis, et dimanche de 9h à 12h
Les samedis de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
- **Sur RDV :** les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 13h30 à 17h30
Prise de rendez-vous en amont sur le site <https://www.rdv-decheterie.fr>
- **Fermeture :** les mardis, les dimanches après-midi et jours fériés.

➤ Marche à suivre et conditions pour un dépôt

- Justificatifs à présenter :
 - Badge ou justificatif de domicile de moins de 3 mois
 - Pièce d'identité ou carte grise
- Dépôt limité à 1 m³ par passage.
- Les dépôts exceptionnels (volumes importants) sont soumis à la délivrance d'une autorisation. Toute demande doit être faite, au préalable, à l'adresse dechetteries@gpseo.fr

➤ Consignes sanitaires à respecter sur site

- Respecter les distances sociales et gestes barrières

- Présenter ses justificatifs à travers la vitre.
- Il est recommandé de porter un masque et des gants, de se laver les mains avant et après son passage en déchèterie.

En cas de non-respect, les déposants seront refusés.

NON AUTORISÉ

- Véhicules équipés de bennes basculantes (camion plateau, etc.)
- Véhicules dépassant 1 m 90 de hauteur
- Remorques supérieures ou égales à 500 kg

En cas de saturation des bennes ou des contenants, la déchèterie devra fermer, le temps de procéder à l'évacuation des déchets.

Pour tout renseignement complémentaire : dechetteries@gpseo.fr

Déchèteries professionnelles recensées sur le site de la Fédération Française du Bâtiment : <https://www.dechets-chantier.ffbatiment.fr>